



SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP
MONTAIMONT - MONTGELLAFREY

Abris Bacs pour les déchets alimentaires

– NOUVEAU À MONTAIMONT –

Un Abri Bac pour les déchets alimentaires a été installé au Chef-Lieu.

Pour utiliser ce nouveau service, l'utilisateur doit **commander un badge** sur le **site internet du SIRTOMM** dans l'onglet « badge déchet alimentaire ».

<https://sirtom-maurienne.com/badge-dechet-alimentaire/>

Le badge est envoyé par courrier à son domicile.

72 h après, le badge est activé et l'utilisateur peut aller au point d'apport autant de fois qu'il le souhaite, à tout moment.

Des seaux sont également disponibles en mairie.

Sur présentation de votre badge, un seau vous sera remis.

Attention : Pas de Badge = Pas de seau !